

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS							
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste		
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 55	PARIS. — D.	2 ^h 30	9 ^h 30	7 ^h 30	CAHORS. — D.	4 ^h 42	11 ^h 11	5 ^h 25	TOULOUSE. D.	5 ^h 20	9 ^h 30	3 ^h 30	CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC. D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC. D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10
Mercuès.	6 41	1 14	6 10	— Express.	8	5 45	8 15	Sept-Ponts.	4 58	11 27	5 37	BORDEAUX.	7 25	10 35	4 40	Cabessut, halte	7 48	11 38	5 18	Lamadelleine.	7 50	11 44	5 21	Lamadelleine.	7 50	11 44	5 21
Parnac.	7 3	1 26	6 19	BORDEAUX.	5 45	8 15	Libourne.	5 11	11 29	5 17	Montauban D.	7 40	10 49	4 54	Arcambal.	8	11 54	5 28	Toirac.	8 10	12 8	5 34	Toirac.	8 10	12 8	5 34	
Luzach.	7 18	1 34	6 28	M-Libos. — D.	8 40	3 55	8 55	Montpezat.	5 31	11 52	6 25	Fonzeva.	7 51	10 58	5 3	Vers.	8 11	12 15	5 38	Monbrun, hal.	8 20	12 29	5 43	Monbrun, hal.	8 20	12 29	5 43
Castelfranc.	7 31	1 47	6 44	Fumel.	8 48	3 57	9 3	Bordeaux.	5 45	12 6	6 42	Albias.	8 3	11 7	5 12	Saint-Géry.	8 18	12 18	5 44	Calvignac, hal.	8 34	12 42	5 53	Calvignac, hal.	8 34	12 42	5 53
Puy-Evêque.	7 43	2 8	7 8	Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16	Montpezat.	5 55	12 16	6 56	Realville.	8 3	11 7	5 12	Conduché.	8 34	12 55	6	St-Cirac, halte.	8 52	1 13	6 6	St-Cirac, halte.	8 52	1 13	6 6
Duravel.	7 53	2 18	7 18	Duravel.	9 10	3 38	9 26	Causado.	6 5	12 26	7 8	Bordeaux.	8 18	11 19	5 24	St-Cirac, halte.	8 52	1 25	6 16	St-Cirac, halte.	9 3	1 36	6 31	St-Cirac, halte.	9 3	1 36	6 31
Soturac-Touzac	8 6	2 29	7 32	Puy-Evêque.	9 19	3 48	9 35	Realville.	6 5	12 26	7 8	Montpezat.	8 33	11 30	5 35	Calvignac, hal.	9 4	1 43	6 26	Conduché.	9 11	1 45	6 38	Conduché.	9 11	1 45	6 38
Fumel.	8 13	2 35	7 39	Gastelfranc.	9 34	4 5	9 52	Albias.	6 13	12 34	7 18	Montpezat.	8 57	11 51	5 54	Saint-Géry.	9 17	1 59	6 36	Saint-Géry.	9 25	2 12	6 51	Saint-Géry.	9 25	2 12	6 51
M-Libos. — A.	8 13	2 35	7 39	Luzach.	9 47	4 19	10 6	Fonzeva.	6 22	12 43	7 28	Montbrun, hal.	9 19	12 9	6 15	Vers.	9 23	2 23	6 51	Vers.	9 34	2 29	7	Vers.	9 34	2 29	7
BORDEAUX.	8 51	3 11	8 11	Parnac.	9 57	4 30	10 17	Montauban. A.	6 39	1	7 45	Cieurec.	9 29	12 18	6 24	Arcambal.	9 44	2 36	7 1	Arcambal.	9 44	2 36	7 1	Arcambal.	9 44	2 36	7 1
PARIS. — A.	11 46	4 18	2 49	Mercuès.	10 9	4 43	10 29	BORDEAUX.	10 40	6 ^h 05	9 41	Sept-Ponts.	9 42	12 30	6 36	Lamadelleine.	9 58	3 9	7 14	Cabessut, halte.	9 58	3 9	7 22	Cabessut, halte.	9 58	3 9	7 22
				CAHORS. — A.	10 25	5 1	10 47	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	CAHORS. — A.	9 51	12 37	6 43	CAPDENAC. A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31

Cahors, le 15 Février.

LE VOTE DU BUDGET A LA CHAMBRE

La Chambre s'est enfin décidée à voter, dans la séance de vendredi, le budget des recettes et l'ensemble de la loi de finances. C'est avec un vif regret qu'elle a renoncé provisoirement à créer des impôts nouveaux, mais il était vraiment trop tard pour établir le fameux impôt sur le revenu, qui hante tant de cervelles et que la commission du budget avait longtemps espéré voir fonctionner cette année. La Chambre s'est consolée de cette déception en votant un article additionnel à la loi de finances, lequel ne manque point d'originalité. Cet article invite le gouvernement à présenter à bref délai un projet de loi établissant l'impôt sur le revenu. M. Périn, député de l'extrême-gauche, qui a pris l'initiative de cette proposition demandait d'ailleurs d'aller plus loin et de voter le « principe » d'un impôt sur le revenu unique et progressif. La Chambre s'est contentée de voter tout simplement l'impôt sur le revenu, sans spécifier; on verra plus tard comment appliquer le fameux « principe ».

Il s'est trouvé un assez grand nombre de députés républicains pour repousser la dangereuse innovation proposée par l'extrême-gauche. Nous regrettons que l'un d'eux ne se soit pas levé pour dire ce qu'il en pensait. Il ne s'agissait, il est vrai, que d'une résolution platonique, d'un de ces votes de « principe », comme la Chambre prend l'habitude d'en émettre, mais qui n'ont point de graves conséquences. Il nous semble

cependant que les modérés ont perdu une occasion de protester contre une prétendue réforme qui causerait, si elle venait à être appliquée, le plus grand tort à la République. Nous avons fait ressortir, lorsque la commission du budget a proposé d'établir l'impôt sur le revenu, toute l'impopularité de cette mesure, tout le discrédit qu'elle attirerait sur nos institutions. Le jour où l'on ferait une sorte de cadastre de la fortune mobilière, où l'on obligerait tous les contribuables à dresser devant les agents du fisc l'état de leurs revenus pour les frapper de taxes nouvelles, il s'élèverait dans tout le pays des protestations unanimes contre une aussi intolérable inquisition. C'est au moment où des élections partielles vont avoir lieu dans cinq ou six départements, où il s'agit pour le parti républicain de gagner des sièges précédemment occupés par des réactionnaires, que la Chambre affirme sa volonté de créer pour l'année prochaine un nouvel impôt, le plus vexatoire.

Les députés auraient pu du moins attendre le dépôt du prochain budget pour commettre cette sottise. On ne sait pas encore comment il sera équilibré; mais il n'est pas démontré qu'on ne puisse y parvenir sans ajouter des impôts nouveaux à tous ceux qui frappent déjà les revenus. Si l'on voulait pratiquer une politique financière tout autre que celle qui est suivie depuis dix ans et renoncer à cette augmentation perpétuelle de dépenses publiques, tout porte à croire, bien au contraire, que les impôts déjà existants suffiraient à pourvoir aux besoins réels de l'Etat.

Le Bulletin de statistique a publié, il y a quelques jours, le tableau détaillé du rendement des impôts en 1886. Nous y voyons

que, si l'on met de côté l'impôt sur le sucre pour lequel il y a une cause de baisse momentanée, l'ensemble des impôts a donné une légère plus-value relativement à 1885. C'est une situation qui n'est nullement désespérée au point d'exiger des impôts nouveaux. Mais il serait urgent pour donner à nos finances l'élasticité qui leur fait défaut depuis si longtemps, de réduire les grosses dépenses, et particulièrement celles des travaux publics qui figurent dans le budget de cette année pour une somme de 350 millions.

« Disons-le hautement, disait récemment M. Léon Say, dans un remarquable discours prononcé au congrès de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture : c'est une erreur de croire et de proclamer que la France peut supporter impunément un budget de trois ou quatre milliards, et que le remède à notre situation budgétaire peut se trouver dans une meilleure répartition de l'impôt.

« La vérité est que les dépenses sont trop considérables et qu'il est nécessaire de les restreindre. »

**

LES CHAMBRES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 11 février

M. Floquet annonce à la Chambre qu'il a reçu dans la matinée, par dépêche, la nouvelle de la mort de M. Raoul Duval.

M. le président fait, en termes émus, l'éloge funèbre de M. Raoul Duval.

On savait, dit-il, que la maladie seule pouvait tenir éloigné des séances ce laborieux collègue.

M. Raoul Duval honorerait la tribune par son éloquence toute moderne; il soutenait avec une entière bonne foi son opinion toujours indépendante. Aussi

enragé de revenir par ici !

— De quel enragé parles-tu ?

— Pardieu, du capitaine du brick !

— Ah ! tais-toi, tu es un poltron, répond le colosse en lui soufflant la fumée de sa cigarette dans les yeux.

Un silence de quelques secondes s'en suivit; après quoi, Narciso dressa son museau de foin et dit :

— Est-ce que tu n'entends rien ?

— Si, un chien qui hurle après la lune, dont la face est moins allongée et moins pâle que la tienne !

Ramon était aux aguets. Son oreille démêlait, avec une facilité inouïe, tous les bruits éparpillés dans l'espace... Tout à coup l'œil du colosse roula; ses grosses lèvres palpitaient d'un ne sait quel appétit farouche; ses narines reniflaient avec une sorte de volupté.

— Penche-toi, moustique! murmure-t-il à Narciso et regarde, en face de toi, ces volets qui s'entre-baillent.

Le petit homme avance le nez, cligne de l'œil, et répond avec un sourire narquois :

— Tiens, c'est elle !

— En chair et en os, juste comme il me la faut. La colombe sort du nid; elle vient bêtement s'abattre dans mes griffes...

Et le bandit glissa dans les cactus avec les mouvements souples du tigre, après avoir dit simplement à Narciso :

— Ouvre l'œil !

— Brrr ! fit celui-ci en grimant lestement à son observatoire, si ce démon de capitaine allait nous tomber sur la croupe !

CHAPITRE III

LE BRICK « L'ÉTINCELLE »

Il existait alors, au penchant des monts, à deux milles à peine de la rade de Valparaiso, une modeste villa, du sommet de laquelle l'œil plaignait en liberté sur l'immense étendue de la mer.

Une allée de platanes la protégeait contre les bourrasques du-Nord; les montagnes l'abritaient au Sud. Une herbe drue croissait autour du verger, au centre duquel les chèvre-feuilles et les jasmins entrelacés formaient un berceau de fleurs.

C'était sur les fenêtres de cette villa que nos deux bandits, Narciso et Ramon, attachaient ardemment leurs regards.

Le propriétaire, vieux garçon, sortant peu, ne riait jamais, causant encore moins, se nommait don Sancho Rodriguez. Il habitait depuis fort longtemps la capitale du Chili, lorsqu'un jour la veuve de son frère mourut subitement, laissant une jeune orpheline.

Don Sancho, que des grecs avaient ruiné au jeu, devint le tuteur de dona Melita; les reflets de quelques centaines d'onces, qu'il encaissa silencieusement à cette occasion, arrêtaient une larme que des efforts inouïs allait enfin faire éclore.

Le digne célibataire caressait, depuis bien des années, la perspective d'un voyage en Europe.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

3

Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

CHAPITRE II

L'AFFÛT

Narciso, comme les chats, était tombé de pattes. Son œil darda un éclair... mais le petit homme, jugeant sans doute qu'il était prudent de se taire, se mit à rouler une cigarette de maïs.

Un instant après, nos bandits, appuyés contre le talus, fumaient avec nonchalance, et paraissaient les meilleurs amis du monde.

Permettez-moi, lecteurs, d'esquisser rapidement ces deux personnages.

Vouté, mais de haute taille, carré des épaules, la tête ébouriffée, le front bombé, les narines évasées, le visage plat, les pommettes des joues saillantes, tel est le colosse Ramon. Ses yeux ont un reflet particulier sous les sourcils roux qui les ombragent; sa bouche est comme ses pieds, énorme; ses dents, ainsi que ses mains, cruelles. Sous ses haillons, on voit des muscles effrayants grossir au moindre mouvement de ses bras.

Fluet, effilé, nerveux, aux ongles crochus, au teint de bistre, à la tête pointue, ayant laissé un œil dans quelque échauffourée, et paraissant d'autant plus petit que son compagnon est très grand, Narciso semble crouler constamment sur ses jambes microscopiques et chanceler à tous les pas,

INFORMATIONS

Nominations. — M. Grévy a signé la nomination de six sous-préfets et de quatre trésoriers-payeurs généraux.

Démenti. — Une note officielle dément la dépêche du Times sur les mouvements de troupes d'Algérie en France.

Manifestation. — Une manifestation patriotique saisissante a eu lieu samedi, devant la statue de Jeanne d'Arc, à Paris.

Une cinquantaine de jeunes conscrits descendaient la rue de Rivoli, lorsque, arrivés sur la place des Pyramides, ils se sont découverts, et, mettant un genou à terre, ont chanté l'air patriotique : *Mourir pour la patrie!*

Une vieille dame, qui assistait à cette manifestation, a été tellement impressionnée, qu'elle s'est évanouie. On a dû la transporter dans une pharmacie, où les soins nécessaires lui ont été prodigués.

Alsace-Lorraine. — Les dépêches d'Alsace-Lorraine confirment la panique causée par le discours du prince Hohenlohe. Les armements continuent.

Allemagne. — La Gazette de la Croix annonce qu'un polygone de Kummersdorf, on a fait de nouvelles expériences sur les matières explosibles et que les résultats obtenus ont prouvé qu'en quarante-huit heures on pouvait détruire le fort le plus résistant.

Berlin, 13 février.

La nouvelle d'après laquelle, lors de la dernière visite du marquis de Tseng à Berlin, un traité secret aurait été conclu entre l'Allemagne et la Chine est controuvé.

Angleterre. — On annonce qu'un incendie vient de détruire 400 maisons de Rangoon.

Chambre des Communes. — La Chambre des Communes a rejeté, par 352 voix contre 246, l'amendement Parnell, blâmant la politique irlandaise du gouvernement.

La crise italienne. — Une centaine de jeunes gens, précédés d'un drapeau, se sont rendus vendredi devant le palais de la préfecture, à Gènes, où ils ont poussé les cris : « A bas Depretis ! » Le questeur commandeur Alfazio, a harangué la foule en lui recommandant le calme. Comme les manifestants ne se dispersaient pas, on a fait dix arrestations. Le questeur, après les avoir admonestés, les a fait remettre en liberté.

D'autre part, on télégraphie de Pistoia : « On a jeté des centaines de carrés de papier où on lisait : « A bas Depretis ! à bas Robilant ! à bas la politique coloniale ! »

Tamatave. — On mande de Durban au Standard qu'on vient de recevoir la nouvelle que l'évacuation de Tamatave s'est effectuée sans incident, dans la soirée du 25 janvier. Le pavillon hova a été arboré et salué par les canons français. La banque indigène perçoit les impôts.

En Corse. — On mande de Bastia que la nouvelle que Leandri et 400 de ses partisans se seraient réfugiés dans le maquis est complètement fautive. Le pays est absolument tranquille.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

93

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

QUATRIÈME PARTIE

La revanche de Wilhelmine

II

LE BILLET

C'est à ce moment seulement que la fille de la marchande d'oranges, épuisée de fatigue, brisée par ses pensées douloureuses, ferma les yeux et perdit connaissance.

Quand la jeune fille se réveilla, Marguerite était devant elle, habillée...

— Eh bien, mademoiselle, dit-elle d'un air aimable, je crois qu'on a dormi ?

— Oui, répondit machinalement Wilhelmine.

— C'est l'air de la campagne, voyez-vous...

— Peut-être, murmura la jeune fille.

— Habillez-vous !... reprit la servante, vous viendrez vous promener un peu avant le déjeuner... Moi, j'ai déjà tout visité... Ce sera très gai, quand nous aurons mis un peu d'ordre dans tout cet abandon... je me propose d'entourer la maison de fleurs... Voici les beaux jours qui vont venir... C'est le moment de faire les ensemencements... Et nous ne nous ennuyons pas trop, vous verrez...

La fille de Marinette ne répondit pas...

Procès en diffamation. — La deuxième chambre correctionnelle de la Seine a rendu son jugement dans le procès en diffamation intenté par M. Ruel, propriétaire du bazar de l'Hôtel-de-Ville contre les journaux la Lanterne et le Moniteur de la Bijouterie.

Le gérant de la Lanterne a été condamné à 200 fr. d'amende et 5,000 fr. de dommages-intérêts, celui du Moniteur de la Bijouterie, à 50 fr. d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts.

La Lanterne avait dit que M. Ruel avait une usine en Prusse et vendait à Paris les produits prussiens.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Contributions indirectes. — Par décision de M. le directeur général des contributions indirectes, M. Boisset, commis de 1^{re} classe, a été nommé commis hors classe.

Postes et télégraphes. — Par arrêté préfectoral, M. Louis-Héli-Marie Vaurs a été nommé receveur des postes et télégraphes à Soussceyrac, en remplacement de M^{lle} Bex, mise en disponibilité sous réserve de l'examen de ses titres à une pension de retraite.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS FÊTES DU CARNAVAL

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'Aller et Retour délivrés aux conditions du Tarif spécial A n° 9, les 19, 20, 21 et 22 février, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du 23 février.

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Rixe. — Samedi, dans la soirée, le nommé T..., vannier à Cahors, bien qu'en état d'ivresse, éprouvait le besoin de se rafraîchir encore; dans ce but, il entra dans une buvette de boulevard où, du reste, on refusait de lui servir un petit verre qu'il demandait. Furieux T..., commença par briser quelques carreaux de la devanture; puis, allant chercher du renfort, il revint accompagné d'un camarade et voulut alors donner ce qu'il appelait une correction au maître et à la maîtresse de l'établissement; mais ceux-ci, aidés de quelques militaires qui avaient été attirés par le bruit, expulsèrent les ivrognes qui durent se résigner à vociférer devant la porte.

Tout ce vacarme ne tarda pas à provoquer un rassemblement et T..., de plus en plus exaspéré, avisant une de ces ânesses que l'on conduit de porte en porte, le soir, pour donner du lait aux personnes malades, eut l'idée burlesque et véritablement digne d'un ivrogne, de tomber à coups de poing sur cette malheureuse bête. L'animal ne protesta pas trop, mais il n'en fut pas de même de la vieille femme chargée de le conduire, qui se mit avec son bâton à frapper ferme sur le dos de T... Une véritable rixe s'en

Elle sauta à bas de son lit et alla regarder par la fenêtre...

Un gai soleil riait à travers les branches des arbres qui commençaient à se border d'un tendre ourlet de verdure...

Elle ne descendit que lorsque le déjeuner fut servi.

Elle mangea à peine et remonta chez elle. La vieille Allemande, comme elle l'avait promis au comte, s'était calfeutrée chez elle, et on ne l'avait pas vue.

Dans l'après-midi, Marguerite, qui avait encore essayé vainement d'entamer une conversation avec sa prisonnière, errait dans le jardin, enunyée, désœuvrée, dessinant des plates-bandes imaginaires, rêvant aux moyens d'égayer un peu le terrain abandonné, quand elle fit un soubresaut de surprise.

Un caillou venait de tomber à ses pieds, lancé du dehors.

Qu'est ce que cela voulait dire ?

Elle s'en empara et sa stupéfaction redoubla quand elle aperçut, roulée autour de la pierre, une étroite bande de papier.

Elle la déroula avec empressement et lut ces mots :

« Je ne vous ai pas oubliée... J'ai entendu votre cri... Je soupçonne que c'est là que vous êtes enfermée... Je viendrai tous les jours jeter un caillou avec un mot, jusqu'à ce que ce mot tombe sous vos yeux. Dès que vous l'aurez reçu, mettez le soir deux lumières à votre fenêtre et je tenterai de pénétrer jusqu'à vous et de vous délivrer des mains de ceux qui vous persécutent... »

suivit et on ne sait vraiment comment tout se serait terminé si la police, survenant, n'avait mis fin à cette scène en conduisant au poste cet ivrogne au caractère irascible.

Au télégraphe. — Une bonne innovation dans le service télégraphique.

Tout facteur qui distribue une carte télégramme ou un télégramme fermé, avec réponse payée est tenu de faire connaître au destinataire qu'il peut se charger gratuitement de rapporter la réponse au bureau, et qu'à cet effet il est autorisé à attendre cinq minutes.

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 12 février.

Affaire Layrissé père et fils. — Banqueroute frauduleuse et faux en écriture de commerce (suite).

A six heures, le jury ayant rapporté un verdict négatif sur toutes les questions, la cour a prononcé la mise en liberté de Layrissé père et fils.

Ministère public : M. Many.

Défenseur : M^e Lagarrigue.

Audience du 12 février.

Affaire Soulié. — Meurtre.

L'affaire Soulié est appelée à six heures du soir.

Il est donné lecture de l'acte d'accusation dont voici les principaux passages :

Soulié (Auguste), qui avait épousé, au mois de juin 1880, une jeune fille bonne, douce et affectueuse, Marie Louise Lacoste, ne tarda pas à se montrer, vis-à-vis de sa femme, un mauvais mari, en donnant libre cours à sa paresse et à sa brutalité.

A Bordeaux, où il entraînait cette malheureuse, il la battait, alors que pour le faire vivre, elle était devenue femme de service, et il passait hors du domicile conjugal la plus grande partie de la nuit, dans une société où il avait contracté une maladie vénérienne. De retour à Prayssac, l'accusé ne tarda pas à y louer un café; mais, là comme ailleurs, ses goûts dissipateurs reprirent le dessus, et la nécessité d'une séparation de biens entre les époux, s'imposa.

Le premier décembre 1885, le tribunal civil de Cahors la prononça au profit de la femme, et quelques mois plus tard, en mai 1886, le mari, Auguste Soulié se décida à aller chercher fortune en Tunisie, puis en Algérie. Il en revint en septembre, et, le 26 de ce mois, il arrivait à Prayssac. Son premier mot, en voyant son père, fut : *Je viens pour tuer ma femme — Je veux lui faire deux coups de fusil*; et, le 30 septembre, il exécuta son projet. Dans la matinée de ce jour, vers 7 heures 1/2, il emporta, pour une heure au plus, un fusil Lefaucheux, au sieur Berrié, et partit pour le Monteil, où habitait Marie Lacoste, avec le ferme dessein de la tuer. Il la recontra bientôt sur la route, lui reprocha injustement de l'avoir trompé et brusquement abattit dans ses deux mains le fusil qu'il portait en bandoulière.

La femme Lacoste, qui accompagnait sa fille, vit qu'elle était en danger de mort. C'est pourquoi, afin de la paralyser dans les mains de son gendre, elle saisit le fusil par la bretelle. Renversée par Soulié, elle se cramponna à cette bretelle et se laissa traîner un moment à terre, ne lâchant prise que quand l'accusé lui eut labouré et déchiré les doigts avec ses ongles.

Alors, Soulié eut sa femme à sa merci. Elle

Marguerite en proie à la plus profonde stupeur tourna et retourna entre ses mains le billet mystérieux.

Pas de signature, mais il était évident que la lettre s'adressait à la fille du comte; elle ne pouvait venir que d'un amoureux.

Cet incident était très grave.

La servante alla interroger la vieille.

— Il n'est venu personne, dit-elle, vous demander des renseignements ?

— Pardon ! Il y a un homme que j'ai vu rôder depuis quelques instants. Il se disposait à sonner, quand je l'ai aperçu et lui ai demandé ce qu'il désirait.

Il voulait voir si la maison n'était pas à louer. Il a cherché à savoir qui l'habitait. J'ai répondu que j'étais seule ici depuis dix ans, et que je n'avais pas besoin de société. Il n'a pas insisté et s'est éloigné.

— Comment était-il, cet homme ? demanda la servante.

— Jeune, assez joli garçon...

— C'est bien ce que je supposais, pensa Marguerite.

Il était urgent de prévenir le comte au plus tôt.

La servante entra dans la maison et écrivit une dépêche, puis la fit porter aussitôt par la vieille Allemande.

Wilhelmine ne s'était aperçue de rien. Elle avait employé les heures où elle était restée libre à une occupation qui l'avait absorbée tout entière et qui avait jeté une sinistre lueur sur le drame dans lequel elle se débattait.

La jeune fille était montée dans sa chambre,

voulut foire, mais il la poursuivit en la visant, et, après lui avoir tiré à quelques pas, un premier coup de fusil, il lui brisa le crâne d'un second coup tiré à bout portant, et l'étendit raide morte dans le fossé de la route.

Tel est le crime dont Auguste Soulié doit répondre. Il l'a longtemps prémédité et l'a commis sans raison. Par lui, sa femme avait, sa vie durant, souffert un dur martyre, et c'est encore par lui qu'elle a été lâchement assassinée.

En conséquence, le nommé Soulié Auguste est accusé d'avoir, sur le territoire de la commune de Prayssac, le 30 septembre 1886, volontairement commis un homicide sur la personne de Marie Louise Lacoste, femme Soulié, son épouse.

Et ce, avec préméditation. Immédiatement après cette lecture, on procède à l'appel des témoins.

A sept heures, l'audience est renvoyée au lendemain dimanche, à dix heures.

Audience du 13 février.

INTERROGATOIRE DE L'ACCUSÉ

D. — Vous avez été militaire et pendant votre service vous étiez signalé comme assez insoumis.

R. — Après votre service vous êtes rentré à Prayssac où vous vous êtes marié dans d'excellentes conditions. Vous étiez boulanger chez votre beau-père; un avenir brillant s'offrait à vous, mais votre paresse vous a obligé à renoncer à ce métier et vous êtes parti pour Bordeaux, où vous êtes resté seul pendant quatre ou cinq mois. Vous en avez profité pour mener une vie débauchée avec des maîtresses.

D. — Après avoir fait venir votre femme, vous avez exercé toutes sortes de professions et n'avez rien fait de bon, votre paresse obstinée vous faisait rejeter de partout.

R. — Vous étiez en outre très brutal à l'égard de votre femme et viviez aux dépens de son modeste travail.

D. — En mai 1886, vous laissez votre femme à la tête d'un café à Prayssac et vous partez pour la Tunisie. Et lorsque vous revenez à Prayssac, quelques mois après, votre premier mot est celui-ci : « Je viens pour tuer ma femme. »

R. — Expliquez cette manière de vivre. R. — Marié en juin 1880 avec la demoiselle Lacoste, j'ai vécu avec elle en excellents termes jusqu'au moment où, à Bordeaux, je remarquai qu'elle avait des amants.

D. — Quand je m'étais établi à Prayssac comme boulanger, je n'avais presque rien; mon beau-père ne m'avait donné que dix balles de farine pour entreprendre cette industrie et c'est avec cela que je devais satisfaire aux nombreux besoins de ma clientèle. C'était trop insuffisant et je dus, au bout de deux ans, renoncer à ce commerce.

D. — C'est alors que, voulant me créer des moyens de vivre, je partis pour Bordeaux afin d'y trouver une position.

R. — J'occupai pendant un mois l'emploi de conducteur de tramways; mais ce travail trop fatiguant était nuisible à ma santé et je me vis forcé de l'abandonner.

D. — J'entrai ensuite dans une boulangerie; mais trouvant quelque temps après à gagner davantage en plaçant des timbres commerciaux en caoutchouc, je quittai la boulangerie. Plus tard je changé de maison parce que j'en trouvais une autre qui me donnait plus à gagner.

D. — Enfin j'entrai comme comptable dans la maison Redneil, négociant en blé, où je restai 5 mois. C'est pendant ce temps que ma femme se fit ménagère malgré moi, car je gagois suffisamment pour tous deux.

D. — Vous prétendez avoir gagné largement votre vie et cependant, peu après, vous empruntez 450 fr. avec la garantie de votre femme pour partir pour la Tunisie ?

R. — C'est faux.

fort triste et fort découragée.

Voyant que Marguerite ne l'accompagnait pas, elle résolut de profiter de ce moment de solitude pour ouvrir le testament que lui avait remis celle qu'elle avait autrefois appelée petite mère...

Elle était dans la limite stricte des recommandations de la mourante, car son bonheur était menacé et elle avait à se défendre contre les violences de son père...

Elle sortit le pli, qu'elle portait toujours sur elle, comme une sorte de scapulaire, et après avoir invoqué mentalement l'appui de la morte, elle déchira l'enveloppe...

Elle était en proie à une violente émotion et son cœur battait fortement.

Qu'allait-elle apprendre ?...

Il y avait sous la mince feuille de papier un inconnu qui la faisait trembler d'avance...

Après s'être assurée qu'on ne pouvait pas la surprendre, elle jeta enfin les yeux sur la mystérieuse missive.

Au premier mot qu'elle lut, elle poussa un cri étouffé et porta vivement la main à sa poitrine. L'horreur l'étranglait. Elle avait devant les yeux des papillonnements qui l'éblouissaient. Elle serait tombée à la renverse, si elle ne s'était retenue à son lit.

« Je meurs empoisonnée », disait la lettre, par mon mari, le baron de Gerbach, — et cela parce que j'ai surpris un de ses secrets.

(A suivre).

D. — Quelle était votre vie privée à Bordeaux ?
R. — Celle de tout honnête homme.
D. — Celle de tout homme qui a des maîtres.

R. — Je n'en ai jamais eu.
D. — Vous avez dit cependant une fois à votre femme que vous ne pouviez avoir de rapports avec elle parce que vous aviez contracté une maladie honteuse ?

R. — Je n'ai jamais dit cela.
D. — Pourquoi avez-vous quitté Bordeaux ?
R. — Parce que la vente des timbres n'allait plus.

D. — Pourquoi avez-vous monté un café à Prayssac, puisque vous soupçonniez votre femme d'avoir des amants ? Ce n'était pas le moyen de lui éviter les occasions d'avoir des rapports avec ceux qui vaudraient lui faire la cour.

R. — C'est elle qui a voulu tenir un café.
D. — Et c'est vous qui étiez le meilleur client du café ; vous n'étiez pas fâché de vivre aux dépens de votre femme.

R. — Jamais je n'ai eu une pensée aussi vile. Et si je ne m'occupais pas du café, c'est parce que ma femme y suffisait et que j'avais trouvé un emploi d'agent d'assurances qui m'en tenait éloigné.

D. — Vous n'avez pas mené plus brillamment cette agence, car vous deviez à M. Terles, inspecteur de la compagnie, une somme de 75 fr. pour diverses primes que vous ne lui avez pas payées parce que vous l'avez gaspillée ailleurs.

Pourquoi êtes-vous parti pour la Tunisie ?
R. — J'avais des soupçons sur la conduite de ma femme. Il me répugnait de les éclaircir, j'avais peur d'apprendre une triste vérité. J'ai préféré partir.

D. — Vous êtes un mari bien extraordinaire. Vous prétendez que vous aviez trouvé à gagner largement votre vie à Tunis. Pourquoi alors en êtes-vous revenu si tôt ?

R. — Je ne pouvais pas vivre loin des miens.
D. — C'est pourquoi vous avez dit en arrivant : « Je viens pour tuer ma femme. »

R. — Je n'ai pas dit cela.
D. — Qu'avez-vous fait à votre arrivée ?
R. — Je me suis présenté chez mon père qui a été étonné de me voir et qui m'a accueilli un peu rudement à cause d'un léger différend qui s'était élevé entre nous avant mon départ.

Néanmoins, j'ai couché dans la maison paternelle et le lendemain j'ai demandé des nouvelles de ma femme. On m'a répondu que sa conduite avait été irréprochable en son absence, ce qui a calmé mes appréhensions.

Je me rends ensuite chez un nommé Lasfargues qui me confirme ces renseignements et je le prie alors de faire une démarche auprès de mes beaux-parents et de ma femme dans le but de me rapatrier avec eux. Je ne me présentais donc pas dans les intentions que l'on m'a prêtées. Je me rends ensuite au Monteil chez les parents de ma femme.

D. — Vous avez dit à Lasfargues : « Sans vous, je ferais un malheur, — ce qui dénote que vous aviez déjà certaines intentions.

Et vous vous êtes rendu chez votre beau-père, armé d'un fusil ?
R. — Oui, je redoutais mon beau-père qui est violent ; la précaution était bonne, car il m'a menacé d'un bâton, refusant de me laisser voir ma femme. J'ai dû m'en retourner même sans pouvoir m'entretenir avec elle.

D. — Qu'avez-vous fait dans la journée du 30 septembre, celle du crime ?
R. — Etant descendu dans la cuisine de mes parents, j'y trouvai un cartable dans lequel je découvris une lettre cachetée adressée à M. Terles sur lequel déjà j'avais conçu des soupçons. Je l'ouvris et, en la lisant, j'acquis la certitude que ma femme lui donnait des rendez-vous. Cette lettre, écrite par ma femme, se terminait par ces mots : « Je vous embrasse, » je fus convaincu alors de la culpabilité de ma femme.

Je pars alors affolé, je m'arrête chez Lasfargues et lui montre cette lettre : je vais emprunter un fusil au nommé Barryer. De là je cours au Monteil, je rencontre ma femme à un kilomètre de Prayssac, qui, en compagnie de sa mère, se rendait au village. Je lui montre cette lettre en lui disant : « Tu ne me diras pas maintenant que tu ne me fais pas infidélité. » Elle me répond en m'injuriant. Furieux, je saisis mon fusil, et vous savez le reste ; c'est dans un moment de désespoir et sans réfléchir que j'ai fait feu.

D. — Votre belle-mère prétend qu'ayant retenu votre arme, vous avez dû lutter pour la lui faire lâcher et lui avez même déchiré les mains avec vos ongles. Vous avez donc eu le temps de réfléchir.
R. — J'étais troublé ; je ne m'en souviens pas.

Les témoins sont au nombre de vingt-huit et aucun n'a fait une déposition de nature à entacher la réputation de la malheureuse victime.

La plupart, au contraire, ont déclaré avoir reçu les confidences de celle-ci au sujet des souffrances que Soulié lui faisait constamment endurer.

Après l'audition des témoins, M. Many, procureur de la République, prononce son réquisitoire avec l'impartialité dont il ne s'est jamais départi, et avec l'éloquence qui attire toujours au palais un public nombreux et sympathique.

M. Monin-Bourdoin présente en termes éloquents la défense de l'accusé. Sa tâche est bien ingrate, car il a contre lui les mauvais antécédents de Soulié et les nombreux témoignages de sa brutalité à l'égard de sa femme.

Il a trouvé néanmoins de chaleureux accents pour établir l'irresponsabilité de son client.

Le jury rapporte un verdict affirmatif, mitigé par les circonstances atténuantes.

En conséquence, Soulié est condamné à vingt ans de travaux forcés.

Cette affaire est la dernière de la session.

Température. — D'après le bureau météorologique du New-York-Herald, une

nouvelle tempête atteindra probablement les côtes du continent européen entre le 13 et le 15 février.

Bal des Chasseurs au bénéfice des pauvres

PROGRAMME

1re Partie

- 1 Le Réveil de Diane (valse). Mullot.
2 Le Vauclusien (quadrille). Bleger.
3 La Laonnaise (polka). Mullot.
4 Le 8 Mai (schottisch). Marie.
5 Les Puits qui chante (valse des Syrènes). Raspail.
6 Coquette (mazurka). Favre.
7 Le Roi de Navet (quadrille). Marie.
8 La Pergola (polka). Marie.
9 Georgette (scottisch). Marie.
10 Bouquet de pensées (mazurka). Bleger.
11 Santiago (valse Espagnole). Corbin.

2e Partie

- 1 Boch-Bier (polka). Mullot.
2 Féerie (valse). Marie.
3 Pendant l'orage (quadrille). Deymbault.
4 L'aventurière (mazurka). Marie.
5 Espoir (scottisch). Mullot.
6 Folle de nuit (valse). Flaminio.
7 Les Forgerons (polka). Bleger.
8 Aux Enfers (quadrille). Mullot.
9 Rigolette (scottisch). Mullot.
10 Floréal (mazurka). Corbin.
11 La Jarretière de Rosine (valse). Mullot.
12 Les Joyeux Beuveurs (polka). Mullot.

La neige

La neige est tombée à Toulouse dans la nuit de samedi à dimanche. La température s'étant adoucie pendant la journée d'hier, le dégel a commencé.

— Aude. — Vendredi, à deux heures du matin, la neige a commencé à tomber et n'a cessé que le 12 au matin vers dix heures.

Nous avons 1 mètre de neige, ni charrettes ni voitures ne circulent. Quant aux trains, il n'en est pas arrivé à La Nouvelle depuis le 11 à quatre heures du soir, jusqu'au 12 à cinq heures du soir.

A Sigean, la neige a fait son apparition le 11 à cinq heures du matin, et n'a cessé de tomber qu'à trois heures environ du soir ; il y a 50 centimètres de neige en général.

Le temps est toujours froid.
A Quillan, la couche de neige est épaisse de 44 centimètres.

— A Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), la couche de neige a atteint à 1 mètre de hauteur.

— Hérault. — Vendredi matin, une tourmente de neige s'est abattue sur Agde. Depuis bien longtemps on ne l'avait vu tomber aussi épaisse.

— Perpignan. — La neige, tombée dans la nuit de vendredi à samedi, a causé divers accidents. La fabrique d'anisette du sieur Etienne, près du pont Rouge, s'est effondrée, entraînant dans sa chute une partie de l'écurie des sieurs Malet-Dejan, marchands de bestiaux. L'outillage et le matériel de l'usine sont détruits.

Au quartier Saint-Mathieu, une femme a été grièvement blessée à un œil par le jet d'une boule de neige.

De nombreuses chutes de personnes, heureusement sans gravité sont signalées.

Les communications par chemins de fer et par voitures ont été interrompues ; le service télégraphique a été aussi éprouvé ; les transmissions pour Paris n'étaient possibles que par une seule voie, celle passant par Estagel.

— Prades. — Les trains ne circulent pas entre Perpignan et Prades ; nous avons environ de 35 à 40 centimètres de neige.

— Par suite des chutes de neige, les communications sont interrompues, entre Narbonne et Carcassonne, sur la grande ligne du Midi.

— Espagne. — Une véritable tempête de neige s'est abattue sur les provinces catalanes. Partout la température a notablement baissé. Mais c'est surtout dans les montagnes que le froid est rigoureux.

Par suite de la quantité considérable de neige qui est tombée à Barcelone, le service du chemin de fer est interrompu ; les affaires sont paralysées.

Bibliographie

La 65e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 franc).

Aux nombreux lecteurs que les questions « d'Architecture » intéressent, nous signalons l'importante série d'articles que publie la « Grande Encyclopédie ». Ils y trouveront tous les détails concernant la science et l'art de bâtir, depuis les origines jusqu'à nos jours. Be nombreux dessins, soigneusement choisis, mettront sous leurs yeux les plus beaux spécimens antiques et modernes, et leur permettront de se livrer à d'utiles et intéressantes comparaisons.

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 5 février 1887. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les gardiens de la paix du boulevard ; Mgr Ca-

verot ; M. Joseph Lemercier ; Le chemin de fer de l'Asie Mineure ; Travaux de la butte Montmartre ; « La Panthère des Batignolles ». — Portrait du duc d'Elbe. — « Enfant perdu » (nouvelle), par Gustave Toudouze. — Revue anecdotique, par Lorréan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Lauréat du Grand Prix de tir aux pigeons de Montecarlo. — Monde financier. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus. — Gravures : Paris vivant : La nouvelle tenue de la brigade des gardiens de la paix — Mgr Caverot, cardinal archevêque de Lyon. — M. J. Lemercier. — Asie Centrale : Ouverture du chemin de fer de Tchardjou. — Le vieux Paris : Les travaux de la butte Montmartre. — Paris politique : « La Panthère des Batignolles ». — Beaux-Arts : Portrait du duc d'Albe. — Paris-Théâtre : « L'amour mouillé ». — Lauréat du Grand Prix de tir aux pigeons de Montecarlo. — Echecs. Récréations de la famille. Rébus.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1362e livraison (12 février 1887). — A travers l'Alsace et la Lorraine, par M. Charles Grad, de l'Institut de France, député au Reichstag allemand. — 1886. — Texte et dessins inédits. — Neuf gravures de Slom, Sellier, Taylor et Lix, et une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 741e livraison (12 février 1887). — Texte : Second violon, par J. Girardin. — Vacances de Pâques, par Louis Rousselet. — Parisiens et montagnards, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Deux hôtes du désert, par Mme Gustave Demoulin. — Dessins de : Tolani, G. Vuillier, Taylor, Ed. Zier. — Bureaux à la librairie Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 76e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et Co.

Elle contient la suite de l'étude sur le Grand-Duché de Mecklembourg-Schwerin et notamment l'histoire de ce duché.

Outre une carte des environs de « Rostock », quatre gravures ornent le texte ; ce sont des vues du château ducal à Schwerin, du Rathaus à Crefeld (Prusse Rhénane), de la place du marché à Heilbronn (Wurtemberg) et de la cathédrale de Stuttgart (Wurtemberg).

St-NICOLAS, 6e année. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — Sommaire du numéro 11. (10 février 1887). — Vent contre vapeur. Eudoxie Dupuis. — Les aventures de MM. Frisquet et Porcinet. Louise Lacuria. — L'éducation du petit Pierrot. Tante Nicole. — Le petit Lord. Victorien Aury. — Métomanes et Musiciens. Ch. Ségard. — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Taber, Gaillard, Geoffroy, Birch, Wilson, etc.

LA NATURE, Sommaire du 10 février 1887. — Le halo solaire du 28 janvier. Gaston Tissandier. — Le laboratoire de zoologie de la Société scientifique d'Arcachon. F. Bernard. — L'électricité pratique : Alumeur-extincteur ; Régulateur de lumière électrique. — Curieux problèmes de physique. — Sémaphore pour les verglas. L. Standaert. — Les grandes usines hydrauliques pour l'irrigation du Béhéra (Egypte). G. Richou. — Les chemins de fer transcaspiens. — Etude de pyrotechnie (suite). Lieutenant-colonel Hennebert. — Le mont Blanc vu de l'Observatoire du Puy-de-Dôme. Plumondon. — La chaîne des Alpes photographiée à 105 kilomètres de distance. Emile Courvoisier et Charles Humbert. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 7 février 1887. S. M. — Physique sans appareils. G. T. Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA VOLIÈRE, Revue illustrée d'Acclimatation en France et à l'Etranger. Paraissant les 1er et 15 de chaque mois. Abonnements pour tout le pays : 8 fr. par an. Wallon, administrateur-éditeur, à Vichy (Allier). — Bureaux à Paris, 11, rue Joquelet. — Sommaire du 1er février 1887. — Société Française d'Ornithologie ; Statuts. J. Nicolas. — Les Oiseaux peints par eux-mêmes : Le Chardonneret, Polisse Gaultier. — Honnêteté allemande. E. Gallus. — Echo des Chasses : Les loups en Saintonge. Ch. Lahaye. — Chronique horticole. J. Nicolas. — A la ville et à la campagne : La femme en France. Polisse Gaultier. — Nos gravures : Le Rotalet des forêts. Petit du Bécasseau Brunette. — Installation d'un pigeonier. — Revue horticole : Pomme de terre Joseph Rigault. J. Nicolas. — Les Secrets de la basse-cour. Narcisse Masson. — La Bécasse (suite et fin). E. Faure. — Concours de Nevers.

LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE. Revue économique et financière, indépendante de toute Société de Crédit. Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi. — Bureaux à Paris, 173, rue Saint-Honoré. Sommaire du numéro 6. (5 février 1887). — La situation. — Revue des valeurs. — Informations financières. — Situation des Chemins de fer français et algériens. — Les conventions de 1883. — Finances italiennes. — Finances russes. — Finances austro-hongroises. — Banque de France. — Compagnie foncière de France. — Théâtre des Variétés. — Compagnie des Mines de Diamants. — Marché à terme. — Renseignements utiles. — Banques, comptes, changes. — Chronique des charbonnages. — Assemblées générales. — La situation agricole. — Petite correspondance. — Marché des départements. — Recettes des chemins de fer. — Annonces. — Tableaux de Bourse. — Tirages : Crédit foncier de France : 5 janvier, 5 février. — Ville de Paris 1875. — Ville d'Amsterdam 4 1/2 0/0 1881. — Emprunt municipal 1869. — Emprunts municipaux 1855-1860. — Fonderies et Forges de Terrenoire, La Voultte et Bessèges. — Emprunt suédois 4 0/0 1880. — Chemin de fer du Nord. — Grande Compagnie des Télégraphes du Nord.

Table with financial data: BOURSE. Cours au 14 fév. 3 0/0, 3 0/0 amortissable (ancien), 3 0/0 id., 4 1/2 0/0 ancien, 4 1/2 0/0 1883. Dernier cours du 14 fév. Actions Orléans, Actions Lyon, Obligations Orléans 3 0/0, Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884), Obligations Lombardes (jouissance...), Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).

On nous annonce la saisie et les poursuites d'une imitation grossière du CHIFFONNIER DE PARIS, ayant même données et intrigue que l'œuvre célèbre de Félix Pyat et presque même titre.

Paru une première fois sous l'Empire, alors que le véritable auteur, en exil, privé de ses droits civils et politiques, ne pouvait se défendre, ce plagiat vient d'être réédité à Paris, mais avec moins d'impunité, car les tribunaux auront à juger le plagiaire, l'éditeur et les vendeurs de la contrefaçon, à la requête de M. Félix Pyat et de l'éditeur du « Chiffonnier de Paris ».

M. le docteur Chervin, directeur de l'Institution des Bègues de Paris, ouvrira à Toulouse, hôtel du Midi, le lundi 7 mars, son cours annuel pour la cure de tous les défauts de prononciation. Pour tous renseignements, s'adresser à Paris, 82, avenue Victor-Hugo.

Quatrième Attaque

Mégevette (Haute-Savoie). Ce printemps, je fus attaqué pour la quatrième fois par des douleurs rhumatismales; ayant entendu vanter l'efficacité des Pilules Suisses, j'en pris deux boîtes à 1 fr. 50; ce fut une heureuse idée, car j'ai bien moins souffert que les précédentes fois, ce que je ne puis attribuer qu'aux Pilules Suisses. Dorénavant j'en aurai toujours chez moi. J'autorise M. Hertzog à publier ma lettre, afin que ceux qui souffrent sachent comment faire cesser leurs douleurs. L. Pugin-Bron. Légalisation de la signature.

C'EN EST TROP A LA FIN!

...et il faudrait être doué d'une angélique patience pour supporter de tels faits ! D'ailleurs, ne pas les dénoncer serait assumer sa part de responsabilité dans le dommage qu'ils causent à la santé publique. Il faut donc s'élever et protester contre ces produits similaires, sans valeur ni efficacité, qui ont la prétention de guérir aussi promptement et aussi radicalement que les Pastilles BRACHAT. A celles-ci seules appartient la propriété de faire disparaître la toux, le rhume, l'asthme, le mal de gorge et, en général, toutes les maladies de la poitrine et les inflammations des voies respiratoires en moins de quarante-huit heures ! Le reste n'est que contrefaçon nuisible ou tout au moins sans aucune espèce d'effet curatif !

Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les pharmacies. La boîte, 1 fr. 50, contre mandat ou 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, 61, rue Leyteire, Bordeaux.

ALIMENT DES ENFANTS

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. (Se défier des contrefaçons). Dépôts dans chaque ville.

Le ROBOUYEAU-LAFFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'un saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xiii. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires. Le ROB BOUYEAU-LAFFECTEUR A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose. Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm., 102, r. Richelieu, Succr de BOUYEAU-LAFFECTEUR.

INJECTION BROU ZINCO SATURNINE 40 ANS DE SUCCÈS La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon. J. FERRÉ, Ph., 102, rue Richelieu, PARIS

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

SANTAL DE MIDY

Pharmacien à Paris

Supprime Copahu, Cubèbe et Injections, guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. Dépôt: Toutes Pharm.

Vin de Peptone

de CHAPOTEAU

Pharmacien à Paris

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégout des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. Dépôt: Toutes Pharmacies

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE:

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

Grande Culture

DE

Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser: à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

Pépinières SÉGUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS

(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agén, chânes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES

1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

Boutures 1^{er} choix, longueur 0^m 50..... 2 fr. le cent.
Racinés très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'Établissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

PLUS DE FEU!

60 ans de Succès!



LINIMENT BOYER-MICHEL

J. BOYER-MICHEL et H. PÉRON, à CHATEAUX (Indre)
Guérison sûre de Boiteries, Entorses, Poutures, Ecarts, Mollettes, Courbes, Vessies, Angines, etc. — 5 fr. chez tous Pharm.

Vignes Américaines

BOUTURES ET RACINÉS

Riparias portalis, à larges feuilles, 50 fr. le mille; Herbemonts, 200 francs, etc. — S'adresser à M. VICTOR COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Évêque (Lot).

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue Séguier, à PARIS S.-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

CAHORS 1881



EXPOSITION

B. DOUCÉDÉ

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Le propriétaire-gérant, Laytou.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

CHEMISES

sur mesure pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES

sur mesure pour

HOMMES

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.